



CEN/CNPS

RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL ET DU COMITÉ NATIONAL PATRONAL-SYNDICAL

JUILLET 2024

La saison estivale étant arrivée, nombreux sont ceux qui prennent congé afin de se ressourcer auprès de leur famille et de leurs amis. Votre exécutif national vous souhaite d'excellentes vacances cet été. Revenez reposés, car notre automne s'annonce très occupé, notamment par nos négociations avec le Service correctionnel et le Conseil du Trésor du Canada, lors desquelles nous aurons besoin de l'aide de chaque membre. Nous tenons à remercier Kevin Machan, de l'établissement Bowden, d'avoir participé à la semaine du programme des observateurs lors de nos réunions. L'exécutif national a beaucoup apprécié la contribution de Kevin tout au long de la semaine.

Mise à jour concernant Port-Cartier

La situation des incendies de forêt de la Côte-Nord, au Québec, est en nette amélioration. L'Établissement de Port-Cartier et la région de Québec ont fait face à un défi énorme ces dernières semaines. Dans un premier temps, des agents correctionnels provenant des quatre coins du Québec ont d'abord procédé à l'évacuation rapide de l'établissement. Nous suivons la situation de près depuis que l'ordre d'évacuation a été suspendu. Une fois de plus, face à cette crise, les membres de l'UCCO-SACC-CSN ont répondu à l'appel et travaillé avec acharnement pour satisfaire aux exigences de sécurité du public et du personnel. Cette indéfectible solidarité démontre une fois de plus notre particularité au sein de la fonction publique. Soyons toujours fiers d'être membres de la famille UCCO-SACC-CSN.

Négociations

Dans le cadre des présentes négociations, seuls quelques groupes de fonctionnaires n'ont pas encore signé leur convention collective. Nous avons soumis notre proposition financière et monétaire formelle et reçu les offres de l'employeur. Comme précisé dans les communications précédentes, l'offre du Conseil du Trésor n'est pas acceptable. Cette ronde de négociations demeure essentielle pour reconnaître les écarts salariaux croissants entre les différentes forces de l'ordre. L'écart salarial qui nous différencie depuis longtemps de la GRC s'est creusé au cours des dernières années ; il est donc essentiel que nous ramenions cet écart dans sa perspective historique. Au cours de l'été, au moins un membre des comités de négociation et de mobilisation se rendra dans chacun de nos établissements pour discuter de nos revendications et des propositions monétaires rétrogrades de l'employeur. Veuillez visiter notre site Internet sous l'onglet Négociations pour consulter tous les documents pertinents.

Violence et imputabilité des détenus

Nos discussions avec l'employeur sur la responsabilité des détenus et la montée de la violence sur le lieu de travail se poursuivent. Nos représentants au sein du comité insistent auprès du Service correctionnel sur la nécessité d'apporter des changements efficaces et significatifs au système disciplinaire actuel. Parallèlement, le service de recherche de la CSN mène une étude sur ce qui se fait dans plusieurs autres pays et administrations à travers le monde. La violence institutionnelle reste inacceptable et ne sera jamais perçue comme une condition normale d'emploi par UCCO-SACC-CSN.

Réunion bilatérale avec le secteur de la santé

Le 21 juin, nous avons rencontré l'employeur et le secteur de la santé. Cette réunion a été l'occasion de nombreuses conversations inquiétantes; toutefois, il semble que l'employeur ait enfin reconnu le cauchemar opérationnel que représente la prescription excessive de méthadone et de SuboxoneMC. L'année dernière, nous avons demandé à l'employeur de considérer la SublocadeMC comme une solution permettant de gérer plus efficacement le quotidien des détenus. À la suite de nombreuses études et réunions, le syndicat a été informé qu'une recommandation sera émise à l'intention des autorités chargées des ordonnances afin qu'elles prescrivent SublocadeMC comme première ligne de défense contre l'abus de substances opioïdes. Cependant, notre réunion bilatérale était très préoccupante, car l'employeur a signalé qu'une consultation serait bientôt organisée pour revoir la DC 585 (la Stratégie nationale antidrogue). Apparemment, l'employeur souhaite s'éloigner de la tolérance zéro en matière de drogues. La santé et la sécurité de nos membres sont primordiales dans toute consultation future sur ce sujet. Le passé nous montre que la décriminalisation de certaines drogues, comme l'ont fait la Colombie-Britannique et l'État de l'Oregon, aux États-Unis, ne fonctionne pas et fait beaucoup plus de mal que de bien. Une fois de plus, nos dirigeants font preuve d'une vision trop étroite reposant sur un modèle défaillant et contraire à la mission du service correctionnel. Des consultations locales, régionales et nationales seront consacrées à cette question dans les mois à venir.

Symposium

Cet automne, chaque région tiendra un symposium dans son territoire respectif pour discuter de la négociation, de la mobilisation, de la vie syndicale et d'autres questions auxquelles nous sommes confrontés au quotidien. Toutes les sections locales enverront des représentants à ces réunions. Ces symposiums prépareront le terrain pour la prochaine Assemblée générale nationale, qui aura lieu à Kelowna en mai 2025.

Le parc automobile

Lors de la dernière patronale-syndicale nationale, nous avons dénoncé l'état déplorable du parc automobile du service. Il s'agit après tout de la signature visuelle de Service correctionnel Canada arborée par les escortes et les patrouilles. Nous avons été informés que le département prévoyait de réduire de 11 millions de dollars le budget initial de 20 millions de dollars consacré au parc automobile. La raison de cette réduction? Apparemment, le Service a dépassé son budget l'année dernière en raison d'investissements importants visant l'amélioration du parc automobile. Sachant que de nombreux véhicules sont encore en mauvais état dans tout le pays et que, dans certains cas, ils ne sont pas sécuritaires, le syndicat souhaite savoir où, au juste, les investissements ont été effectués. Nous avons informé le Service que l'entretien et le nettoyage sont déficients. Assurez-vous d'aborder la question avec votre représentant en matière de santé et de sécurité ou avec un membre de votre direction locale.

Aide au transport dans la région de l'Atlantique et à La Macaza

Depuis plusieurs semaines, certains sites de la région de l'Atlantique ainsi que le site de La Macaza, dans la région du Québec, connaissent des retards anormaux dans le versement de leur aide au transport. Nombre de nos membres attendent des sommes importantes d'argent. Avec les vacances d'été qui commencent, il est encore plus important que ce paiement soit effectué dans l'immédiat. Une fois de plus, l'employeur se retranche derrière le Centre de paie et Phoenix au lieu d'agir et de faire preuve de responsabilité. Notre employeur doit trouver des solutions aux problèmes de rémunération de ses employés et ceci, rapidement et efficacement.

Votre exécutif national